



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 29 juin 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-06-29_1482

Création et clôture d'autorisations de programme

L'an deux mille dix-neuf, faute de quorum, le conseil territorial légalement convoqué le 25 juin a été annulé et de nouveau convoqué, le 29 juin à 8h. Le 29 juin à 8h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, M. Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 25 juin 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	P(1)		P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs.		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr.	M. Boyer	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr.	Mme Daumin	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	Abs.		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Laurent	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P(1)		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Repr.	M. Vilain	P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Abs.		
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	Abs.		
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Abs.		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs.		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Repr.	M. Chiesa	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs.		
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	Abs.		
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P(2)		
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Repr.	M. Sac	P
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Repr.(1)	M. Jeanbrun	P
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	M. Beucher	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Abs.		
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	M. Kennedy	P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	Repr.	M. Leprêtre	P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	Abs.		
Cachan	M.	FOULON	Jacques	Repr.	Mme Veyrunes	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs.		
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Abs.		
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr.(1)	M. Beneteau	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Abs.		
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	Repr.	M. Vidal	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs.		
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	Repr.	Mme Afflatet	P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs.		

Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	Repr (1)	M. Mehlhorn	P
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs.		
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr.	Mme Chavanon	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	P		P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs.		
Orly	Mme	JANODET	Christine	Abs.		
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	P(1)		P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Abs.		
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P		P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	Mme Sourd	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs.		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	Abs.		
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Repr. (1)	M. Lipietz	P
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P(1)		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Abs.		
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	Abs.		
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P(1)		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Repr(1)	Mme Achtergaele	P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs.		
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Abs.		
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Abs.		
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Abs.		
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	Repr.	M. Atlan	
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Abs.		
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	Abs.		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	Abs.		
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	Abs.		
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Abs.		
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Repr.	M. Petetin	P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	Abs.		
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs.		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Abs.		
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	Abs.		
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	Repr.(2)	M. Daudet	
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	P		P
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Abs.		
Villejuif	M.	YBOUET	Elie	P(3)		

(1) A partir du 3

(2) à partir du 57

(3) à partir du 102

Secrétaire de Séance : Monsieur Rémi Chicot

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibérations	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1428 à 1430	25	50	17	42
1431 à 1483	30	40	22	52
1484 à 1526	31	38	23	54
1527 à 1548	32	37	23	55

Exposé des motifs

En application de l'article R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la section d'investissement du budget peut comprendre des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement.

Les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement d'investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur liquidation ; elles peuvent être révisées.

Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements financiers contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Il est ainsi proposé de créer une autorisation de programme et de clôturer 3 autorisations de programme existantes après les avoir actualisées.

Création d'une autorisation de programme

Il convient de créer une nouvelle autorisation de programme portant sur les études à mener pour les projets de renouvellement urbain des communes de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton.

L'autorisation s'élève à 1 517 325,00 € (dont 951 565,00 € sur Villeneuve-Saint-Georges et 565 760,00 € sur Valenton) et se répartit sur les actions suivantes :

- AMO conduite de projet : 216 000,00 €
- Etude urbaine cadre des projets de renouvellement urbain d'intérêt national Quartier nord et Lutèce Bergerie : 657 240,00 €
- Etude Lutèce : 284 085,00 €
- Etude tranquillité et prévention situationnelle : 60 000,00 €
- Etude réseaux espaces publics et privés : 120 000,00 €
- Etude pré opérationnelle copropriétés Gravières : 72 000,00 €
- Etude Plateau : 108 000,00 €.

L'autorisation de programme est prévue sur deux années comme indiqué ci-dessous :

- 2019 : 1 135 383,00 €
- 2020 : 381 942,00 €

Les subventions prévues pour le financement de ce programme s'élèvent à 138 608,00 €. Par ailleurs, cette opération fera l'objet d'un financement par emprunt gagé par le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) des villes de Villeneuve-St-Georges et Valenton.

Il est proposé d'approuver l'ouverture de cette autorisation de programme.

Actualisation et clôture d'autorisations de programme

Il est proposé d'actualiser et de clôturer les autorisations des 3 opérations suivantes dont le programme initial a été mené à son terme :

- Réhabilitation de la piscine de Fresnes
- Réhabilitation du théâtre de Villejuif
- Opérations interchantier Chaperon Vert (Arcueil/Gentilly)

➔ Réhabilitation de la piscine de Fresnes

Par délibération du 7 novembre 2017, le Conseil Territorial avait approuvé l'actualisation des dépenses prévisionnelles de cette autorisation à 8 336 219,77 €. Le coût définitif du programme de réhabilitation de la piscine s'élève à 8 308 322,30 € et se répartit comme suit :

2009	21 767,20 €
2010	13 632,01 €
2011	188 031,00 €
2012	241 654,17 €

2013	3 875 714,61 €
2014	3 256 296,99 €
2015	306 879,77 €
2016	398 209,29 €
2017	5 075,18 €
2018	0,00 €
2019	1 062,08 €

Il est proposé d'actualiser l'AP/CP au coût définitif de 8 308 322,30 € et de la clôturer.

→ Réhabilitation du théâtre de Villejuif

Par délibération du 7 novembre 2017, le Conseil Territorial avait approuvé l'actualisation des dépenses prévisionnelles de cette autorisation à 3 823 150,00 €. Le coût définitif du programme de réhabilitation s'élève à 3 699 909,53 € et se répartit comme suit :

2011	0,00 €
2012	62 739,17 €
2013	87 367,44 €
2014	233 034,81 €
2015	1 855 368,11 €
2016	1 414 049,68 €
2017	39 095,76 €
2018	0,00 €
2019	8 254,56 €

Il est proposé d'actualiser l'AP/CP au coût définitif de 3 699 909,53 € et de la clôturer.

→ Opérations interchantier Chaperon Vert (Arcueil/Gentilly)

Par délibération du 30 juin 2014, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre avait approuvé l'ouverture d'une AP/CP pour les opérations interchantier des travaux de rénovation du quartier du Chaperon Vert à Arcueil/Gentilly pour un montant de 420 874,00 €. Le coût définitif des opérations interchantier s'élève à 269 405,40 € et se répartit comme suit :

2014	84 203,56 €
2015	105 077,14 €
2016	77 171,09 €
2017	2 320,03 €
2018	633,58 €

Il est proposé d'actualiser l'AP/CP au coût définitif de 269 405,40 € et de la clôturer.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu la délibération n°2017-11-07_811 du Conseil Territorial du 7 novembre 2017 ;

Considérant qu'il convient d'ouvrir une autorisation de programme portant sur les études à mener pour les projets de renouvellement urbain des communes de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton ainsi que les crédits de paiement correspondants ;

Considérant qu'il convient d'actualiser et de clôturer les autorisations de programme de 3 opérations dont les programmes initiaux ont été menés à leur terme ;

Entendu le rapport de M. Pascal Noury ;
Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve l'ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement portant sur les études à mener pour les projets de renouvellement urbain des communes de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton et son évaluation à un montant de 1 517 325,00 € réparti selon le tableau joint en annexe 1.
2. Approuver l'actualisation et la clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement concernant la réhabilitation de la piscine de Fresnes fixée à un montant de 8 308 322,30 € réparti selon le tableau joint en annexe 2.
3. Approuver l'actualisation et la clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement concernant la réhabilitation du théâtre de Villejuif fixée à un montant de 3 699 909,53 € réparti selon le tableau joint en annexe 3.
4. Approuver l'actualisation et la clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement concernant les opérations interchantier Chaperon Vert fixée à un montant de 269 405,40 € réparti selon le tableau joint en annexe 4.
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 52

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 02 juillet 2019 ayant été publiée le 02 juillet 2019



A Vitry-sur Seine, le 1^{er} juillet 2019
Le Président

Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Annexe 1 : Etudes sur les projets de renouvellement urbain - Communes de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton

AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT		
Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		
		Exercice 2019	Exercice 2020	Total des dépenses
Autorisation de programme initiale - Part commune de Villeneuve-Saint-Georges	951 565,00 €	713 783,00 €	237 782,00 €	951 565,00 €
Autorisation de programme initiale - Part commune de Valenton	565 760,00 €	421 600,00 €	144 160,00 €	565 760,00 €
Total des dépenses de l'autorisation de programme et crédits de paiement	1 517 325,00 €	1 135 383,00 €	381 942,00 €	1 517 325,00 €
Recettes d'investissement		Recettes d'investissement		
		Exercice 2019	Exercice 2020	Total des recettes
Emprunts - Autres participations - Part Villeneuve-Saint-Georges	951 565,00 €	713 783,00 €	237 782,00 €	951 565,00 €
Emprunts - Autres participations - Part Valenton	565 760,00 €	421 600,00 €	144 160,00 €	565 760,00 €
Total des recettes de l'autorisation de programme et crédits de paiement	1 517 325,00 €	1 135 383,00 €	381 942,00 €	1 517 325,00 €

Annexe 2 : Travaux de réhabilitation de la piscine de Fresnes

AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT											
Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement											
		Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Total des dépenses
Autorisation de programme initiale (Délibération du 12/12/2011)	6 500 000,00 €	21 767,20 €	13 632,01 €	840 634,10 €	2 850 000,00 €	2 773 966,69 €							6 500 000,00 €
Autorisation de programme 1ère actualisation (Délibération du 28/01/2013)	1 000 000,00 €	21 767,20 €	13 632,01 €	840 634,10 €	2 152 603,10 €	3 824 000,00 €	647 363,59 €						7 500 000,00 €
Autorisation de programme 2ème actualisation (Délibération du 14/12/2015)	800 000,00 €	21 767,20 €	13 632,01 €	188 031,00 €	241 654,17 €	3 875 714,61 €	3 256 296,99 €	544 547,53 €	158 356,49 €				8 300 000,00 €
Autorisation de programme 3ème actualisation (Délibération du 7/11/2017)	36 219,77 €	21 767,20 €	13 632,01 €	188 031,00 €	241 654,17 €	3 875 714,61 €	3 256 296,99 €	306 879,77 €	398 209,29 €	34 034,73 €			8 336 219,77 €
Autorisation de programme 4ème actualisation 2019	-27 897,47 €	21 767,20 €	13 632,01 €	188 031,00 €	241 654,17 €	3 875 714,61 €	3 256 296,99 €	306 879,77 €	398 209,29 €	5 075,18 €	0,00 €	1 062,08 €	8 308 322,30 €
Total des dépenses de l'autorisation de programme	8 308 322,30 €												
Recettes d'investissement		Recettes d'investissement											
		Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Total des recettes
Fonds propres - Emprunts -FCTVA - Autres participations	8 308 322,30 €	21 767,20 €	13 632,01 €	188 031,00 €	241 654,17 €	3 875 714,61 €	3 256 296,99 €	306 879,77 €	398 209,29 €	5 075,18 €	0,00 €	1 062,08 €	8 308 322,30 €
Total des recettes de l'autorisation de programme	8 308 322,30 €	21 767,20 €	13 632,01 €	188 031,00 €	241 654,17 €	3 875 714,61 €	3 256 296,99 €	306 879,77 €	398 209,29 €	5 075,18 €	0,00 €	1 062,08 €	8 308 322,30 €

Annexe 3 : Travaux de réhabilitation du théâtre de Villejuif

AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT									
Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement									
		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Total des dépenses
Autorisation de programme initiale (Délibération du 12/12/2011)	3 000 000,00 €	150 000,00 €	600 000,00 €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €						3 000 000,00 €
Autorisation de programme 1ère actualisation (Délibération du 28/01/2013)	0,00 €	150 000,00 €	82 284,80 €	200 000,00 €	350 000,00 €	2 217 715,20 €					3 000 000,00 €
Autorisation de programme 2ème actualisation (Délibération du 14/12/2015)	400 000,00 €	0,00 €	62 739,17 €	87 367,44 €	238 569,08 €	2 933 645,50 €	77 678,81 €				3 400 000,00 €
Autorisation de programme 3ème actualisation (Délibération du 7/11/2017)	423 150,00 €	0,00 €	62 739,17 €	87 367,44 €	187 326,93 €	1 792 567,88 €	1 391 680,89 €	301 467,69 €			3 823 150,00 €
Autorisation de programme 4ème actualisation 2019	-123 240,47 €	0,00 €	62 739,17 €	87 367,44 €	233 034,81 €	1 855 368,11 €	1 414 049,68 €	39 095,76 €	0,00 €	8 254,56 €	3 699 909,53 €
Total des dépenses de l'autorisation de programme	3 699 909,53 €										
Recettes d'investissement		Recettes d'investissement									
		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Total des recettes
Fonds propres - Emprunts - FCTVA - Autres participations	3 699 909,53 €	0,00 €	62 739,17 €	87 367,44 €	233 034,81 €	1 855 368,11 €	1 414 049,68 €	39 095,76 €	0,00 €	8 254,56 €	3 699 909,53 €
Total des recettes de l'autorisation de programme	3 699 909,53 €	0,00 €	62 739,17 €	87 367,44 €	233 034,81 €	1 855 368,11 €	1 414 049,68 €	39 095,76 €	0,00 €	8 254,56 €	3 699 909,53 €

Annexe 4 : Opérations interchantier Chaperon vert

AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT					
Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement					
		Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Total des dépenses
Autorisation de programme initiale (délibération du 30/06/2014)	420 874,00 €	210 437,00 €	210 437,00 €				420 874,00 €
Autorisation de programme Actualisation 2019	-151 468,60 €	84 203,56 €	105 077,14 €	77 171,09	2 320,03	633,58	269 405,40
Total des dépenses de l'autorisation de programme	269 405,40 €						
Recettes d'investissement		Recettes d'investissement					
		Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Total des recettes
Fonds propres - Emprunts -FCTVA - Autres participations	269 405,40 €	210 437,00 €	210 437,00 €				420 874,00 €
Total des recettes de l'autorisation de programme et crédits de paiement	269 405,40 €	84 203,56 €	105 077,14 €	77 171,09 €	2 320,03 €	633,58 €	269 405,40 €